

POUR UN NOUVEL ÉLAN DES SERVICES PUBLICS : PARTOUT ET POUR TOUS !

Depuis de nombreuses années, les gouvernements successifs ont attaqué les services publics par des politiques d'austérité. Dernièrement, les décisions de fermeture de services publics se sont multipliées partout dans le pays, aggravant ainsi les inégalités sociales et territoriales.

La crise sanitaire a mis en évidence les difficultés de notre système de santé : l'hôpital public est au bord du précipice. La crise a plus largement mis en évidence l'importance de tous les services publics pour répondre aux besoins de la population.

Le recul des services publics a aggravé l'impact de la crise sanitaire par l'absence d'anticipation sur des plans de protection de la population et la situation de notre système de santé affaibli par des politiques d'austérité successives.

Le rapport annuel du défenseur des droits publié ce 9 juin alerte de nouveau sur les « *difficultés croissantes d'accès aux services publics, découlant notamment des fermetures de guichets et de la baisse des budgets. Cette situation conduit à des ruptures d'égalité et suscite un sentiment d'abandon dans une part importante de la population* ».

Il faut tirer les leçons de la crise actuelle et remédier aux dysfonctionnements générés par les politiques néfastes menées depuis des années. Le président de la République a adressé de nombreux éloges aux agents des services publics durant cette période.

Au début de la crise, ce dernier a même appelé à des « *décisions de rupture* » et à placer « *des services publics en dehors des lois du marché* » ! Pourtant, le gouvernement ne change pas de cap !

La protection et la promotion des services publics doivent être une priorité, dès aujourd'hui et pour demain. Ils sont garants de la réponse aux besoins fondamentaux : éducation et formation, action sociale et santé, emploi décent, justice et sécurité, logement, transports, énergie et eau, information, culture et communication.

Ils sont les meilleures armes face à des inégalités croissantes et les garants du respect des droits fondamentaux. Les protéger, c'est investir dedans. C'est aussi revaloriser les personnes qui y travaillent et leur donner les moyens d'agir.

La construction de « la France d'après » appelle l'abandon des politiques d'austérité qu'ont subi les services publics, leurs agents et les usagers, l'appropriation publique et démocratique de toutes les activités relevant de la réponse aux besoins.

Les services publics appartiennent à la population. Il est donc urgent d'engager une large dynamique populaire pour obtenir un véritable plan de développement des services publics.

Ce qui suppose, pour la CGT, une large participation des usagers des services publics.

Personnels, syndicats, collectifs de défense et usagers peuvent imposer une nouvelle dynamique.

La CGT a des propositions, qu'elle entend mettre en débat :

- arrêter sans délai tous les processus de réforme des services publics et de la Fonction publique, visant à les privatiser, ainsi que tous les plans de suppression de postes et de fermetures ;
- instaurer une appropriation publique, dans une démarche démocratique de planification et de gestion associant, du local au national, les salariés et leurs représentants, les usagers et leurs associations, les élus, et de permettre ainsi une présence des services publics sur tout le territoire ;
- renforcer les missions publiques de contrôle, en particulier dans les domaines sanitaire et environnemental ;

- créer un pôle financier public pour assurer le financement de tous les services publics, accompagnée d'une réforme profonde de la fiscalité ;
- se réappropriier prioritairement des secteurs tels que le logement, la petite enfance, la gestion des déchets et des ordures ménagères, le traitement et la gestion de l'eau, l'éducation, la recherche et la culture ;
- mettre en place un service public du numérique et de la communication pour assurer l'accès au très-haut-débit, une gestion des données et une gouvernance de l'Internet démocratisées.

Elle appelle à des débats et mobilisations des services publics dans tous les départements construits notamment à partir des luttes des salariés des services publics, avec tous les acteurs disponibles.

REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE VIE ET ORGANISONS LA DÉFENSE ET LA RECONQUÊTE DES SERVICES PUBLICS. POSONS L'AVENIR DES SERVICES PUBLICS COMME UNE RÉPONSE MODERNE AUX BESOINS HUMAINS. AVEC LES PERSONNELS DE LA SANTÉ EN LUTTE POUR LEURS REVENDICATIONS ET L'AVENIR DE NOTRE SYSTÈME HOSPITALIER, CONTINUONS SUR LA LANCÉE DU 16 JUIN POUR DES SERVICES PUBLICS PARTOUT ET POUR TOUS !

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris – 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@cgt.fr.